Mis en ligne le : 26 MAI 2023

syndicat mixte OUVEZE PROVENÇALE

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

Mesdames, messieurs les Présidents des EPCI, membres du SMOP

Entrechaux, le 26 mai 2023

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,

Conformément aux statuts en vigueur, chaque Président des EPCI membres du Syndicat est invité permanent des réunions du Bureau. J'ai donc l'honneur de vous inviter à la réunion du **Bureau du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale** organisée dans les **locaux du SMOP à Entrechaux** le :

Lundi 05 juin 2023 à 17h

L'ordre du jour est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Préparation du Comité Syndical du 15 juin 2023

1. Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024
2. Durée des amortissements suite à la mise en place de la nomenclature M57
3. Règlement budgétaire et financier
4. Conventions de mise à dispositions de données AZIP
5. Convention CEN-PACA / Programme Eco-TIG
6. PV de mise à disposition des ouvrages de protection contre les inondations de Sorgues et Vaison-la-Romaine

Questions diverses

7. Système d'Avertissement Local : stations limnimétriques et superviseur
8. Assurance de la collectivité

Je vous prie de croire Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président,
Jean-François PERILHOU

SYNDICAT MIXTE L'OUVEZE PROVENÇALE
ENTRECHAUX
84340

Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale – 300, avenue des Princes d'orange 84340 ENTRECHAUX
Tél : 04 90 46 09 43 – Courriel : accueil@ouveze-provence.fr